



COMMUNE DE CUGY / VD

Autorisation d'abattage d'arbre

La demande est affichée au pilier public	Du 3 mai 2024 au 22 mai 2024
No de référence	AR02-2024
No de parcelle	583
Lieu-dit ou rue	Rue du Village 48 1053 Cugy
Propriétaires	Françoise Demierre-Ogay Rue du Village 48 1053 Cugy
Arbre(s) à abattre	Nombre : 1 Espèce : Epicéa bleu Hauteur : 8 m Âge : 37 ans Diamètre du tronc : 30 cm

La Municipalité, lors de sa séance du 22 avril 2024, a décidé d'autoriser l'abattage d'un Epicéa bleu mentionné en exergue, selon la demande d'abattage du 19 mars 2024 et le plan qui s'y rapporte.

Taxe d'arborisation compensatoire : Oui Non Montant :

Conditions particulières :

.....

.....

Remarques

.....

.....

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Thierry Amy

Le Secrétaire

Nicolas Chervet



Emolument : Fr. 30.-

Dispositions réglementaires au verso